



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le dix juillet à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 03 juillet 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE :

PRESENTS : Mme RIVET, M. FOUR, Mme DUPRAT, Mme DE CUYPER, M. LAUBARY, Mme ZRAK, Mme LAFARGE, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, Mme PARNIERE M. QUEYREIX, Mme MADIEUX M. FERARD, M. CHANGION

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. BATTEL, Mme BATTEL, Mme RUBY-MONTEIL, M. LEROY

ABSENT NON EXCUSE : M. AMODEO

SECRETAIRE : M. QUEYREIX

Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	18
Votes Pour :	18
Votes Contre :	0
Abstention :	0

OBJET : DELIBERATION N°2025/047 – OCTROI SUBVENTION EXCEPTIONNELLE-TOUR DU LIMOUSIN

Madame la Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de la 58ème édition du **Tour du Limousin-Périgord – Nouvelle-Aquitaine**, qui se déroulera du **19 au 22 août 2025**, notre commune aura le plaisir d'accueillir le passage de l'une des étapes de cette épreuve sportive d'envergure régionale.

À cette occasion, et afin de soutenir l'organisation de cet événement, il est proposé d'octroyer une **subvention exceptionnelle de 500 euros** à l'association organisatrice.

Cette subvention contribuera notamment à la logistique, à l'accueil des coureurs, aux actions de communication et à la promotion de la commune lors de l'événement.

➔ Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 500 euros à l'association organisatrice du Tour du Limousin-Périgord – Nouvelle-Aquitaine 2025.
- **D'INSCRIRE** cette dépense au budget communal, à l'article 65748.
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 10 juillet 2025.



**La Maire,
Françoise RIVET**